



Certificat Administratif

Je soussigné Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie qu'il y a lieu de payer 02,30 heures supplémentaires à l'agent CHAILLOUX Sébastien pour la paye du mois de juillet 2021.

AUSSAC-VADALLE,
Le 09 juillet 2021

Le Maire,
Gérard LIOT

